

N°9 : ETANG DU LANOUX

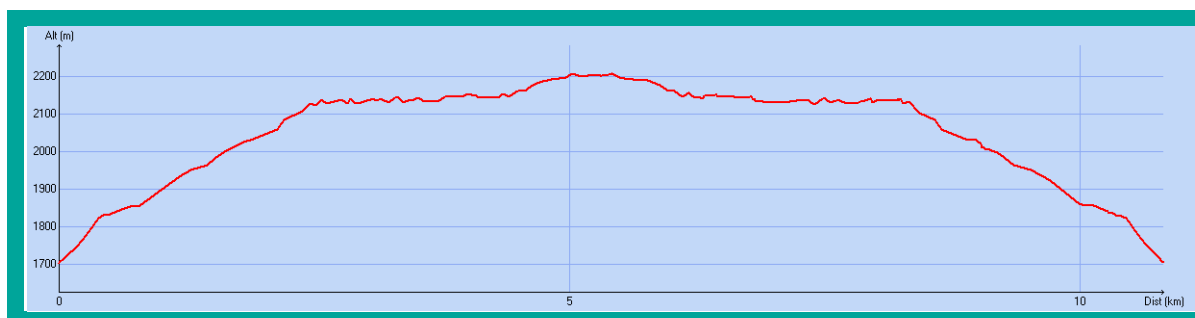
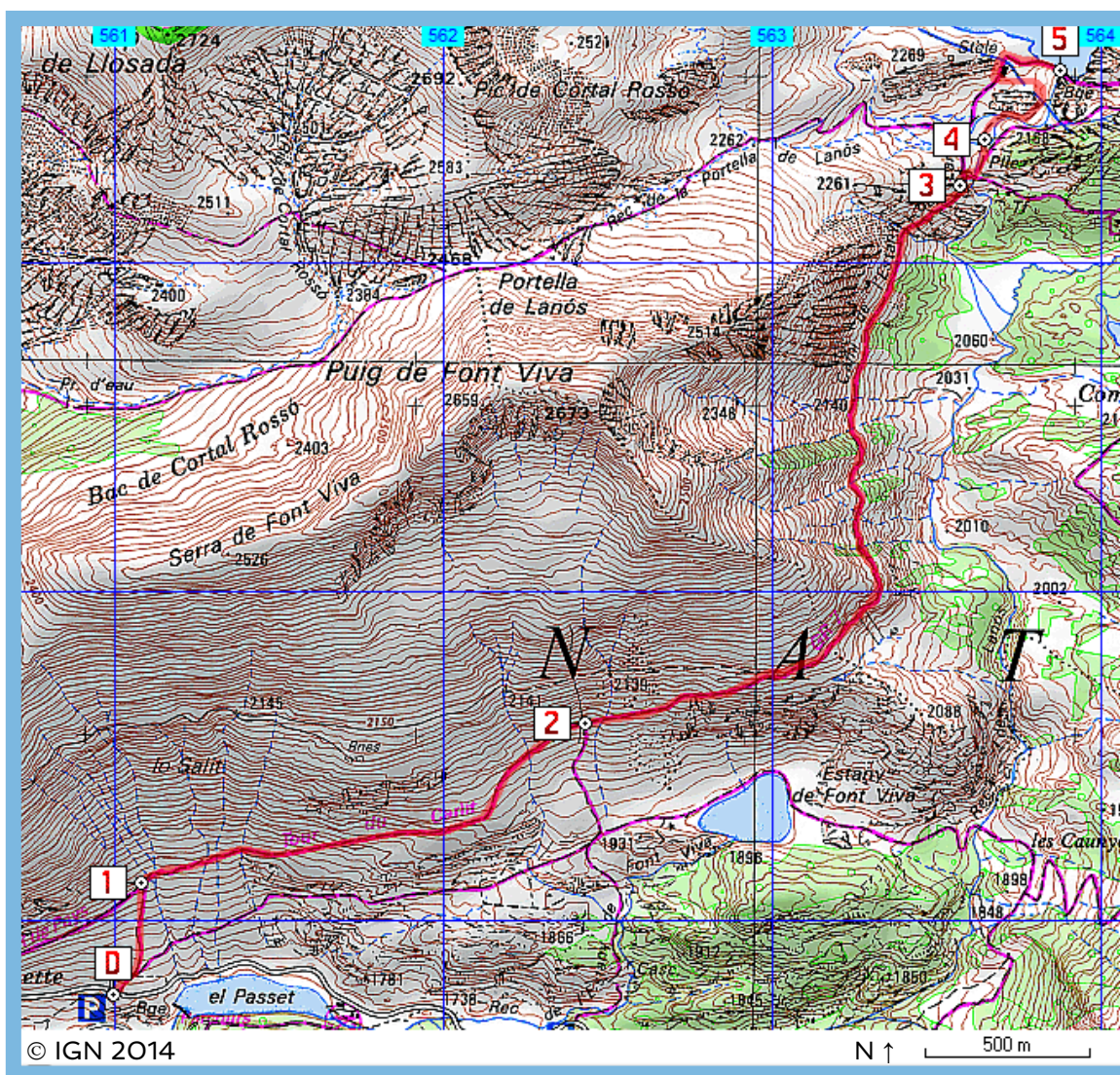
Un itinéraire très sportif qui vous mènera jusqu'à l'étang du Lanoux, à 2250 m d'altitude. Réservé à une équipe de conducteurs en pleine forme physique et maîtrisant complètement la conduite de la joëlette ainsi qu'à un passager prêt à supporter une grande journée de joëlette. Randonnée à faire en été.



12 km

+ 570 m

7,5 h de marche effective



Balisage : Balisage rouge et blanc de (1) à (4).

Départ de la randonnée : Du village de Porté Puymorens, prendre la petite route en direction du lac du Passet.

Se garer au parking du lac du Passet, au niveau d'un panneau d'information.

(D) Départ de la randonnée sur le sentier qui monte à gauche au niveau du panneau d'information.

Monter tout droit en ignorant le sentier qui part à droite en direction de l'étang de Font Vives. Dès le démarrage, vous attaquerez par une portion d'itinéraire très physique car bien qu'assez roulant pour la joëlette, le sentier est très raide : Lorsque vous rejoindrez un sentier perpendiculaire au bout de quelques centaines de mètres (1), vous aurez déjà fait 100 m de dénivelé positif !

Prendre ce sentier perpendiculaire à main droite qui continue de monter de façon plus progressive.

Ignorer un sentier qui descend à droite en direction de l'étang de Font Vives, et continuer sur le sentier qui monte de façon relativement roulante avec cependant parfois quelques passages techniques en joëlette.

A la fin, petit passage plus raide et technique avant de rejoindre un sentier en balcon (2).

Suivre ce sentier en balcon à main droite.

Vous apercevrez bientôt le barrage du Lanoux et passerez devant plusieurs entrées de galeries.

Ce sentier en balcon est globalement assez roulant hormis quelques passages techniques nécessitant une bonne maîtrise de la conduite de joëlette (passage de grosse marche, éboulements en devers)..

Au niveau de la 3^{ème} entrée de galerie, suivre le sentier qui continue sur votre droite. Portion assez technique avec un petit raidillon et quelques obstacles rocheux à passer.

Le sentier rejoint le torrent juste au dessus d'une jolie cascade qui tombe en contrebas, au niveau d'un passage sur roche plate.

Peu après, juste avant de rejoindre une passerelle, on bute sur un passage rocheux infranchissable en joëlette (3).

Il vous faudra donc le contourner de la façon suivante : Juste avant le passage rocheux, couper en montant tout droit dans la pente en face de vous en passant par des roches plates qui vous permettront de rejoindre le muret de soutènement que vous apercevez juste au dessus de vous.

Emprunter ce muret de soutènement et rejoindre la passerelle qui franchit le ruisseau et déboucher sur une piste que vous suivrez à main gauche.

Peu après sur votre gauche, franchir une 2^{ème} passerelle, puis tout de suite après la passerelle (4), quitter le balisage rouge et blanc et prendre sur votre droite une piste qui suit le ruisseau en direction du barrage.

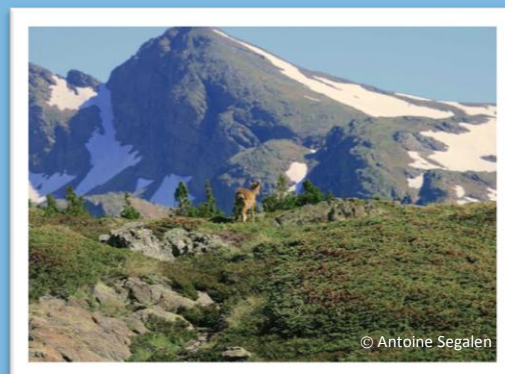
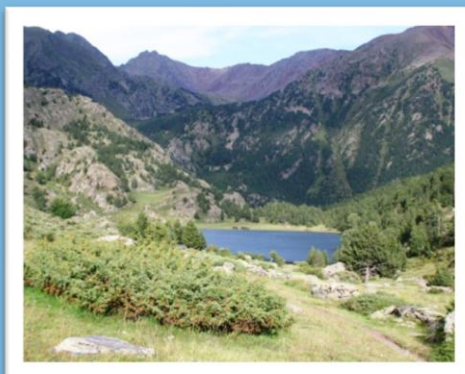
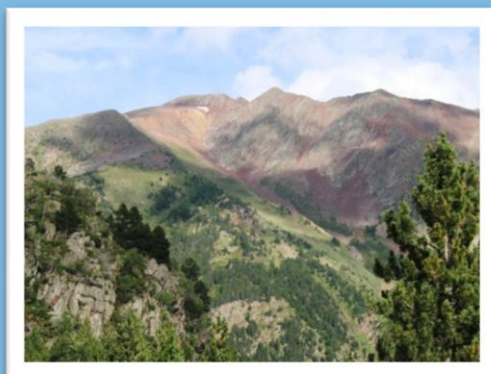


Aller jusqu'au pied du barrage, puis continuer de suivre la piste qui tourne vers la gauche et monte en direction d'un bâtiment.

Passer devant le bâtiment et suivre la piste qui vous mènera jusqu'au barrage de l'étang du Lanoux (5).

Ambiance montagne, vue magnifique !

Le retour se fait par le même itinéraire.



Le Mouflon

Introduit dans les années 1960 sur le massif du Carlit, le Mouflon s'est depuis développé et peut constituer des groupes importants sur le massif et dans la vallée du Carol. Les mâles sont reconnaissables à leurs grandes cornes enroulées, et seules quelques femelles peuvent porter de toutes petites cornes. Le Mouflon n'est pas aussi bien adapté à la montagne que l'Isard, ce qui explique que lorsque l'enneigement devient important les mouflons aient tendance à redescendre dans les fonds de vallée. Cette espèce est un gibier soumis à plan de chasse.



Le projet « Développer l'offre touristique de pratique de la randonnée en direction des personnes en situation de handicap » est cofinancé par L'Union européenne.



© NATAPH

Association NATAPH - Chemin du Mas Bellonte - 66 820 Fuilla
N° SIRET : 498 924 703 000024

nataph66@gmail.com - 04 68 96 23 15 - 06 30 63 35 85

www.rando-handicap.com

